

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mardi 12 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni salle des fêtes de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

| | | |
|-------------------------------------|--------------------------|--|
| Nombre de membres : | 49 | <u>Etaient présents</u> : M. LEBLANC, D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, JP. LHONNEUR, JC COLOMBEL, S. DELAVIER, X. GRAWITZ, MA HEROUT, H. HOUEL, V. LECONTE, M.J. LE DANOIS, M. LE GOFF, J. LEMAÎTRE, S. LESNE, L. LEVILLAIN, H. LHONNEUR, P. THOMINE, A. BOUFFARD, S. LA DUNE, M. LARUE, B. MARIE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, H. AUTARD DE BRAGARD, M. HAIZE, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, A. HOLLEY, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, N. LAMARE, C. LELAVECHEF, G. MICHEL, G. CHARRAULT, A. NOËL. |
| Nombre de membres présents : | 43 | |
| Nombre de membres votants : | 46 | |
| Date de convocation : | 06/12/2023 | <u>Absents représentés</u> : H. MARIE donne procuration à C. CHANTREUIL, K. PLAISANCE donne procuration à C. DE VALLAVIEILLE, M. GERVAIS donne procuration à M.H. PERROTTE. |
| Date d'affichage du procès-verbal : | | <u>Absents excusés</u> : I. DUCHEMIN, V. MILLOT, M. GIOVANNONE. |
| Numéro de délibération : | 1385 - 2023-12-12 | |

Vote des tarifs : Fourrière animale intercommunale

Monsieur le Président rappelle que les tarifs concernant la fourrière animale ont été votés le 10 décembre 2019. Il est nécessaire de les actualiser afin que ceux-ci soient plus dissuasifs et d'ajouter les tarifs d'abandon et de frais de sellerie.

a. Grille des tarifs actuels :

Tarifs du chenil intercommunal :

| | |
|----------------------|-------------------------|
| Frais de capture | 15 € |
| Frais d'entretien | 5€/jour |
| Frais de vétérinaire | Montant suivant facture |
| Identification | 40 € |

b. Grille des tarifs proposés :

| | |
|--|-------------------------|
| Frais de capture | 30 € |
| Frais d'entretien | 15€/jour |
| Frais de vétérinaire | Montant suivant facture |
| Identification | 40 € |
| Tarif abandon chien | 150 € |
| Tarif abandon chat | 80 € |
| Frais de sellerie (harnais, colliers, laisse, muselières...) | 35 € |

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du Conseil communautaire, à l'unanimité,

- votent ces tarifs qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 12 décembre 2023
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,


Jean-Claude COLOMBEL